



VILLE DE POINTE-CLAIRE

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Entreposage illégal de BPC sur le site de Reliance

La caractérisation des sols débute en avril

Pointe-Claire, le 26 mars 2014 – Le maire de la Ville de Pointe-Claire, monsieur Morris Trudeau, est heureux de confirmer que la caractérisation des sols et la réhabilitation de l'ancien site d'entreposage illégal de BPC de Reliance seront entreprises dès la semaine prochaine.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) a en effet octroyé le contrat de caractérisation et de réhabilitation des sols à la compagnie TechnoRem inc., à la suite d'un appel de soumissions publiques.

« C'est une nouvelle rassurante pour nos citoyens et citoyennes, car il s'agit de l'étape qui mènera à l'extraction de toute contamination résiduelle du site », a déclaré M. Trudeau.

Cette phase d'exécution survient à la suite des récents travaux réalisés cet hiver par l'entreprise Sanexen Services Environnementaux inc., qui visaient principalement la vidange de transformateurs, la disposition de conteneurs d'eaux huileuses, de conteneurs de sols contaminés, des liquides contenus dans les transformateurs situés à l'extérieur ainsi que de la disposition sécuritaire des barils entreposés dans le bâtiment.

« Ces travaux ont été terminés le 31 janvier dernier. Tous ces équipements, contenants et matières ont été disposés dans des lieux autorisés et le MDDEFP était présent en permanence sur le site afin d'exercer un contrôle rigoureux des manipulations de ces produits contaminés », a précisé le maire.

En plus de la disposition de ces matières et équipements, l'extraction d'environ 600 tonnes métriques de sols susceptibles d'être contaminés a été réalisée dans la zone d'entreposage afin de limiter les risques de ruissellement d'eaux contaminées au printemps.

« Un suivi régulier sera réalisé par le ministère lors de la période de fonte printanière des neiges dans le but de s'assurer qu'il n'y ait pas de migration de contaminants à l'extérieur du site », a conclu M. Trudeau en rappelant que les autorités de la Ville ne ménagent aucun effort pour veiller à ce que ce site ne pose plus aucun problème dans l'avenir pour la sécurité et la santé de la population.

– 30 –

Source : Service des communications, Ville de Pointe-Claire communications@ville.pointe-claire.qc.ca